SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le lundi six novembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 02/11/2023 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absents : Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Carole JEUDI, Jean-Jacques PANTIGNY donne pouvoir à Roger JOUANNEAU.

Secrétaire de séance : Philippe PELLERIN.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 02/10/2023 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations:

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- o VALIDE l'opportunité du projet de « renaturation » des cours de l'école primaire en 2025
- ACTUALISE les charges locatives et FIXE le forfait eau-assainissement à 52 m³
- APPROUVE les RPQS assainissement collectif et non-collectif 2022 de la CCTVI
- DONNE POUVOIR à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente des coupes de bois par l'ONF.

Informations et questions diverses

- M. le Maire expose au Conseil municipal qu'une réflexion est amorcée pour la définition des zones d'accélération énergies renouvelables (ENR) sur le territoire de la commune.
- M. le Maire transmet au Conseil municipal le rapport d'activité du SIEIL pour l'année 2022. Il est à la disposition de chacun.
- M. le Maire confirme que l'entreprise TPPL est intervenue sur la voirie communale en 4 points :
 - o 22 rue d'Azay-le-Rideau : améliorer l'évacuation des eaux de pluie
 - o du 3 au 7 rue Principale : réfection des trottoirs
 - o 5 rue de La Loire : entrée du chemin
 - Cimetière : réalisation d'un accès PMR jusqu'au monument aux morts
- M. le Maire rend compte de l'avancée des travaux du commerce multiservice.
- M. le Maire annonce que les tables avec ombrières commandées pour le camping ont été installées. La subvention attribuée par la CCTVI sera versée prochainement.
- M. le Maire rappelle les horaires de la cérémonie de commémoration du 11 novembre : rassemblement au cimetière à 11h15. M. JOUANNEAU est missionné pour vendre les bleuets.
- M. le Maire fait lecture des 2 propositions déposées dans la boîte à idées de la mairie.
- M. KUZIOR annonce la venue du Bus numérique à Rivarennes le 6 décembre 2023. Une information plus précise sera diffusée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h00.

Affiché le 09/11/2023 Transmis à la préfecture le 09/11/2023